

LISTE DES DELIBERATIONS
Conseil municipal du 4 juin 2024

Président de séance : Franck MORAT
Secrétaire de la séance : Clémentine COASSY

N°	TITRE	RAPPORTEUR	VOTE
44	Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi temporaire de remplacement d'adjoint administratif 2 ^{ème} classe à temps non complet 28h/ hebdomadaires	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
45	Procès-verbal du conseil municipal du 7 mai 2024	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
46	Cession Le Colys – Eco quartier de Villeneuve	Madame Charles	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
47	Marché de réfection de la toiture de l'école du Château	Monsieur Jay	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
48	Marché de la restauration scolaire	Madame Castagno	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
49	Protection sociale complémentaire - Mandatement du Centre de gestion de la Savoie afin de conclure une convention de participation sur le risque « Prévoyance ».	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
50	Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste à temps non complet (0.39 ETP) sur les cadres d'emplois des psychologues ou éducatrices de jeunes enfants ou puéricultrices au sein du LAEP	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité

51	Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi temporaire de remplacement d'adjoint technique 2 ^{ème} classe à temps complet	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
52	Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
53	Modification du tableau des effectifs - Création d'emplois non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
54	Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à l'unanimité
55	Cession à la société UNICO L'EPINE de deux parcelles	Monsieur le Maire	Mis au voix le rapport est adopté à la majorité

Publié le 11 juin 2024